

Conditions et modalités du programme de référence de clients de Phonak Canada

Durée de l'offre :

Le programme de marketing de référence de Phonak (le « Programme ») est offert à partir du 1^{er} avril 2015 et se poursuit jusqu'à 31 décembre 2015 (la « Durée initiale »).

Admissibilité

Le Programme est ouvert à tous les fournisseurs Phonak autorisés (les « Cliniques membres ») dont le compte est en règle au moment de s'inscrire au Programme.

Pour être admissible à ce Programme, vous devez accepter d'expliquer le Programme à vos clients qui réfèreront un proche (les « Clients qui réfèrent »).

Comment participer :

Après avoir complété votre formulaire d'inscription, vous serez invité à choisir 1 de 3 options de primes incitatives pour encourager vos patients à référer leurs proches à votre clinique :

- (A) Prime incitative pour avoir complété une évaluation de l'audition seulement
- (B) Prime incitative pour avoir fait l'achat d'une prothèse auditive
- (C) Les options A et B ci-dessus

Choisissez une des primes incitatives sous forme de carte-cadeau en fonction du type et du montant :

- Type : Pharmaprix, Esso, Cara ou Tim Hortons
- Montant : d'une valeur de 5 à 100 \$

Commandez votre matériel de marketing Phonak incluant les cartes de référence à remettre à vos clients.

Il n'y a pas de limite au nombre de références qu'un client peut faire.

Utilisez le tableau de bord Référez un ami que vous trouverez sur le Portail Marketing de Phonak pour entrer les données requises afin de créer votre Référence*.

Les cartes-cadeaux seront remises aux clients qui réfèrent une fois que le client référé (proche) aura répondu aux exigences de l'option de prime incitative telle que sélectionnée ci-dessus. Veuillez noter que si 2 appareils sont achetés dans le cadre de la même transaction référée par un même client, une seule prime incitative sera remise.

Remarque : Vous pouvez utiliser vos dollars Phonak pour acheter les cartes-cadeaux. Veuillez communiquer avec votre équipe de marketing Phonak pour commander le nombre de cartes requises.

Conditions et modalités du programme de référence de clients de Phonak Canada

Limites de responsabilité :

Les cartes-cadeaux incitatives sont sujettes à disponibilité et peuvent être substituées à la seule discrétion de Phonak. Une fois les cartes-cadeaux sélectionnées et livrées à la Clinique membre, aucune annulation ou substitution ne peut être effectuée. Les cartes-cadeaux sont offertes sans date d'expiration et sont assujetties aux conditions et modalités telles que présentées par le fournisseur de la carte-cadeau.

Pour les options (B) et (C), la prime incitative pour référence sera activée une fois que la clinique aura reçu le paiement complet pour l'/les appareil/s auditif/s commandé/s. Les primes pour référence sont offertes pour les NOUVEAUX patients seulement. Les cartes-cadeaux sont attribuées à la seule discrétion de la clinique. Le portail Référez un ami a été conçu pour vous aider à gérer votre programme de référence seulement.

Généralités :

Vous devez obtenir l'autorisation de chaque individu que vous référez à votre clinique (le « Client référé ») pour utiliser leurs renseignements personnels afin de leur faire parvenir des communications éventuelles. **Pour plus de certitude, les clients référés devront donner leur autorisation pour l'utilisation de leurs renseignements personnels afin que vous puissiez les contacter directement, excepté si une relation d'affaires est déjà établie.**

Advenant que, pour quelque raison que ce soit, Phonak ne soit pas en mesure de procéder avec ce Programme, Phonak se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, d'annuler ou de suspendre ce Programme, en tout ou en partie, ou de le modifier. Ce Programme peut être suspendu, modifié ou retiré en tout temps et sans préavis.

Phonak n'assume aucune responsabilité pour les références ou les communications perdues, en retard, endommagées ou mal dirigées ou pour toute défaillance du site Web ou pour tout problème ou défaillance technique de tout système informatique en ligne, serveur, fournisseur d'accès, équipement informatique, logiciel, défaillance de tout courriel ou référence reçu par Phonak causé par des problèmes technique ou le trafic en ligne ou sur tout site Web, ou toute combinaison de facteurs susmentionnés incluant tout dommage qui pourrait affecter votre ordinateur (ou celui de toute autre personne) relativement à ce Programme.

Phonak se réserve le droit à son entière discrétion de varier, d'annuler ou d'ajouter à ces Conditions et modalités, en tout temps et sans préavis. Dans l'éventualité d'un conflit, ces



Conditions et modalités du programme de référence de clients de Phonak Canada

Conditions prévaudront sur le contenu de toute brochure ou tout autre matériel faisant la promotion de ce Programme, sauf indications contraires.

Phonak se réserve le droit, à sa seule discrétion, de suspendre, de disqualifier, de limiter ou de retirer ce Programme pour tout participant qui serait soupçonné ou trouvé coupable de manipuler ou d'abuser du processus, de l'équité ou de l'intégrité du Programme.

Les membres de l'équipe, les employés et les représentants des ventes de Phonak (autres que les Cliniques membres) qui agissent au nom de Phonak sont exclus de ce Programme.

*Politique de confidentialité : Phonak respecte votre vie privée. Les renseignements entrés dans le tableau de bord Référez un ami seront utilisés exclusivement aux fins administratives de ce Programme et ne seront utilisés pour aucun autre usage. Veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur

http://www.phonakpro.com/ca/b2b/fr/system/footer/privacy_policy.html.